



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. - Identification de la Collectivité : VILLE DE VALOGNES
Place Général de Gaulle
50700 – VALOGNES
2. - Mode de passation du Marché : Procédure adaptée en application des dispositions de l'ordonnance n°2015-899 et du décret n°2016-360 relatifs aux Marchés Publics (articles 27 et 34 du décret).
3. - Objet du Marché : AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE MONTEBOURG ET DU BOULEVARD DE VERDUN.
Les travaux sont repartis en 3 lots :
 - Lot n°1 : voirie, réseaux, signalétique et mobilier urbain
 - Lot n°2 : éclairage public
 - Lot n°3 : travaux paysagers et plantations.Chaque lot comporte une tranche ferme et une tranche conditionnelle :
 - Tranche ferme : route de Montebourg
 - Tranche conditionnelle : boulevard de VerdunPériode de chantier : 4^{ème} trimestre 2017 et 1^{er} trimestre 2018.
4. - Obtention du dossier : Remise gratuite du dossier contre une demande écrite aux services techniques de la Mairie de 50700 VALOGNES. Le DCE est également consultable et téléchargeable sur le site www.synapse-ouest.com (renseignements : 02.99.55.02.05)
5. - Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
6. - Justifications à produire :
 - Lettre de candidature et habilitation du mandataire (formulaire DC1)
 - Déclaration du candidat (formulaire DC2)
 - Les documents, certificats ou déclarations établis par l'administration certifiant que le candidat satisfait aux obligations fiscales et sociales (articles 50 à 54 du décret n°2016-360) ou une déclaration sur l'honneur faite par le candidat pour justifier qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.
 - Un extrait K-bis datant de moins de 3 mois
 - Les attestations d'assurance en responsabilité civile et en responsabilité professionnelle

- Les certificats de qualification professionnelle
- Une sélection de références de moins de 3 ans pour des prestations similaires

7. – Modalités de financement :

Fonds propres (autofinancement) et emprunts (budgets d'investissement de la collectivité).

8. – Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation :

1-Valeur technique de l'offre : 40%

2-Prix des prestations : 60%

9. - Renseignements techniques

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX
Messieurs Ronan LE BERRE et Stéphane COUPPEY

☎ 02.33.95.82.01 – fax 02.33.95.82.13

10. – Date limite de réception des offres :

Le lundi 31 juillet 2017, à 12 heures.

11. – Date d'envoi de l'avis :

Le vendredi 07 juillet 2017.

12. – Procédure de recours et délais :

Tribunal administratif 3, rue Arthur Le Duc – BP 25086 -14000 CAEN

- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat (art L551-1 du CJA).
- Référé suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (art L 521-1 du CJA).
- Recours pour excès de pouvoir : dans les deux mois de la publication ou de la notification de la décision faisant grief (art R421-1 du CJA).
- Recours de pleine juridiction : les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration du délai de deux mois suivant l'attribution du marché.